



Montréjeau, le 13 mars 2024

CONVOCATION

du Conseil Municipal le lundi 18 mars 2024 à 18h

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

ORDRE DU JOUR

Administration générale

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 février 2024
2. Délibération autorisant le Maire à signer la convention d'adhésion au service retraite du Centre de Gestion de la Haute-Garonne
3. Délibération autorisant le Maire à signer le bail commercial avec le repreneur du Garage De Zan
4. Délibération autorisant le Maire à renouveler la convention de ligne de trésorerie interactive avec la Caisse d'épargne de Midi-Pyrénées

Projets de Ville et Urbanisme

5. Délibération autorisant le Maire à signer la convention Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) de la Ville de Montréjeau
6. Examen et vote du projet d'élaboration du PLUi infracommunautaire Cœur et Plaine de Garonne pour le compte de la Ville de Montréjeau et bilan de concertation
7. Examen et vote du positionnement de la commune de Montréjeau en tant que ville préfiguratrice du statut « Ville Porte » du projet de parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées

Énergie

8. Examen et vote d'un horaire été pour l'extinction partielle de l'éclairage public
9. Identification des zones d'accélération d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables

Questions diverses

10. Nouvelle nomination du boudrome

Le Maire,
Éric MIQUEL

